



ANNEXE 1

NICKEL COMPTE PROFESSIONNELS - CONDITIONS TARIFAIRES ET
PLAFONDS

Tenue de compte	50 € annuel
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc...)	Gratuit (hors coût de communication ou de fourniture d'accès à Internet)
Versement d'espèces en Point NICKEL	3% du montant déposé
Approvisionnement d'un compte NICKEL PRO par carte bancaire ou carte de paiement	2% du montant déposé
Réception d'un virement	Gratuit
Retrait d'espèces en Point NICKEL	Gratuit pour les trois premiers retraits par mois, puis 0,50 € par retrait, à partir du 4e retrait
Retrait d'espèces (cas de retrait en euros, Couronne Suédoise et Leu Roumain à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)**	Carte NICKEL PRO : 1,50 € pour les DAB des réseaux Global Alliance / Global Network* : Exemption des commissions supplémentaires de l'établissement exploitant le DAB
Retrait d'espèces (cas de retrait dans une devise autre que l'euro, Couronne Suédoise ou Leu Roumain à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)**	Carte NICKEL PRO : 2,50 € pour les DAB des réseaux Global Alliance/Global Network* : Exemption des commissions supplémentaires de l'établissement exploitant le DAB

Paielement par carte de biens et de prestations de services dans les commerces ou à distance	Transaction en euro, en couronne suédoise ou leu roumain : ○ Avec la Carte NICKEL PRO : gratuit Transaction dans une monnaie autre que l'euro, la couronne suédoise ou le leu roumain : ○ Avec la Carte NICKEL PRO : 1,50 € par opération de paiement
Paielement de titre interbancaire de paiement (TIP)	Gratuit

Emission virement SEPA Standard	Gratuit
Emission virement SEPA Instantané	Gratuit
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	Carte NICKEL PRO : gratuite

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	10 € par prélèvement rejeté
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	Par dossier : 10% du montant dû, avec un plafond de 35 €
Frais par saisie-attribution ou saisie-conservatoire	Par dossier : 10% du montant dû, avec un plafond de 35 €
Frais de recherche de document	Edition d'un RIB en Point NICKEL : gratuit Rédition du code personnel et confidentiel de la Carte NICKEL PRO : 0,50 €
Remplacement de carte après perte, vol, carte détériorée, mise à opposition ou bloquée suite à trois codes erronés permettant d'assurer la continuité d'accès aux services de paiement	Remplacement en ligne d'une Carte NICKEL PRO : 12,50 €

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	Gratuit
--	----------------

Frais de traitement du chèque	3 € par chèque
Frais d'impayé pour tous les motifs sauf l'insuffisance de fonds de l'émetteur	20 € par chèque
En cas d'impayé pour motif d'insuffisance de fonds de l'émetteur	Gratuit
Remarque : les frais sont cumulatifs en cas d'impayé pour un motif autre que l'insuffisance de fonds. Par conséquent, vous serez facturé des frais de traitement du chèque et des frais d'impayé, soit 23 €.	

**Global Alliance : accord entre plusieurs banques mondiales sur leur réseau de distributeurs automatiques de billets à l'étranger / BNP Paribas Global Network : réseau mondial des distributeurs automatiques de billets du Groupe BNP Paribas.*

***Les tarifs présentés sont ceux appliqués par FPE. Les établissements tiers peuvent parfois appliquer des frais de change ou commissions.*

Plafonds

Des plafonds par défaut sont fixés à l'ouverture de votre compte NICKEL PRO et sont indiqués ci-dessous. Ils sont applicables dès l'activation définitive de votre compte NICKEL PRO (cf. Article I.2 Ouvrir un compte NICKEL PRO). Ces plafonds sont susceptibles de modification en fonction des renseignements que vous communiquez ou conformément aux stipulations de l'Article III de la Convention.

Les plafonds de retrait	
Plafond par défaut	Carte NICKEL PRO : 600 € / semaine

Les plafonds de paiement par carte	
Plafond par défaut	Carte NICKEL PRO : 5 000 € / mois

Plafond intermédiaire	7 500 € / mois
Plafond maximum	+ 10 000 € / mois

Les plafonds de paiement par virement	
Virement SEPA standard sortant	30 000 € / mois
Virement SEPA instantané sortant	1 000 € / mois

Les plafonds de dépôts d'espèces en Point Nickel et d'approvisionnement du compte NICKEL PRO par carte bancaire ou carte de paiement ne sont pas évolutifs et sont fixés à 950 € par jour et 5 000 € en cumul sur une période de 30 jours calendaires à compter de l'ouverture du compte.